

CONDITIONS de VENTE

La vente est faite expressément au comptant.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de double enchère reconnue effective, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette nouvelle adjudication

L'adjudicataire paiera en sus des enchères, par lot sans dégressivité, les frais suivants **22 % TTC en vente volontaire** et **14.28% TTC en vente judiciaire**

Pour les achats sur interenchères-live ces frais sont majorés :

- Pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
- Pour les véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule (soit +42 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels.

L'ordre du catalogue sera suivi. Salorges Enchères, Me Philippe Kaczorowski et les Experts se réservent le droit de réunir ou de diviser les lots ou de changer l'ordre de présentation selon les nécessités de la vente.

Garanties :

Conformément à la loi et au décret n°81-255 du 3 mars 1981, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de Salorges Enchères, Me Philippe Kaczorowski, et des Experts, sous réserve des rectifications éventuelles annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au Procès-Verbal de la vente.

Les antiques comportent généralement des accidents ou des restaurations. Nous les avons notifiés dans la mesure de nos moyens. L'état des pièces est mentionné au catalogue à titre indicatif. Les indications données sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les échanges de courriels, ou les entretiens verbaux, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner attentivement les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions.

Les informations relatives aux dimensions d'un lot figurant dans le descriptif du catalogue sont communiquées à titre indicatif et ne sont pas garanties.

Les photographies du catalogue n'ont pas de valeur contractuelle.

Les estimations ne sont communiquées qu'à titre indicatif et ne sauraient augurer du prix d'adjudication. Dès le prononcé de l'adjudication, les objets sont sous l'entière responsabilité des acquéreurs.

Mode d'achat :

- **Achat en salle :** Lors de votre premier achat il est nécessaire de se manifester distinctement. Suite à cet achat une plaquette numérotée vous sera fournie en échange d'un moyen de règlement (chèque signé ou carte bancaire).

- **Ordre d'achat :** L'opérateur de vente et les Experts se chargent d'exécuter gracieusement les ordres d'achat qui leur sont confiés, en particulier, par les amateurs ne pouvant assister à la vente. Les ordres d'achat seront enregistrés et servis selon leur date de réception. Si vous souhaitez faire une offre d'achat par écrit, vous pouvez utiliser le formulaire prévu à cet effet. Celui-ci doit nous parvenir au plus tard 48 heures avant la vente accompagné d'une copie de relevé d'identité bancaire et d'une copie de pièce d'identité.

- **Enchères par téléphone :** Ce service aux amateurs éventuels est facultatif et limité aux moyens techniques de l'étude. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer. La demande devra être faite par écrit et nous parvenir au plus tard 48 heures avant la vente accompagnée d'une copie de relevé d'identité bancaire et d'une copie de pièce d'identité. En aucun cas Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski ne pourra être tenu responsable d'un problème de liaison téléphonique ou pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Toute demande de ligne téléphonique implique l'engagement d'une enchère minima au niveau de l'estimation basse.

- **Enchères en direct via le service Live du site interencheres.com :** Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski, si ils le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

- **Ordre d'achats secrets via interencheres.com :** Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

Information : Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente, puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez consulter et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email.

Mode de paiement :

Le paiement strictement au comptant, se fera en euros par chèque de banque, chèque sur Banque Française accompagné d'une lettre d'engagement bancaire de moins de 3 jours de date, par virement bancaire swift option our, par carte bancaire ou en espèces selon la législation en vigueur.

En cas de règlement par tout autre moyen que ceux ci-dessus précisés, Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski se réserve le droit de différer la délivrance jusqu'au parfait encaissement, les frais et risques du magasinage en résultant, restant à la charge de l'acheteur.

Enlèvement - Livraison :

Dès le prononcé de l'adjudication, les objets sont sous l'entière responsabilité des acquéreurs. Le magasinage n'engage en aucun cas la responsabilité de Salorges Enchères et du commissaire-priseur. Salorges enchères et Me Philippe Kaczorowski n'étant tenu qu'à l'obligation de délivrance, l'enlèvement doit être immédiat et reste à la charge de l'acquéreur.

(Enlèvement, expédition ou transporteur - voir nos modalités d'expédition).

Nous procédons pour le compte des adjudicataires, à leur charge et sous leur entière responsabilité, à l'expédition des lots.

Nous nous réservons le droit de refuser d'expédier certains lots en fonction de leur fragilité (service de verres, etc), leurs dimensions (supérieure en dimension total à 2 mètres), leurs poids (poids supérieur à 25 kilos) ou leurs valeurs.

Afin que vos objets soient en sécurité pendant le transport, nous mettons en place un conditionnement et emballage spécifique à chaque type d'objets. Pour réaliser un service de qualité celui-ci est facturé entre 10 et 25€ par colis en sus du coût de transport (coût supérieur pour les emballages et colis hors norme).

Après règlement de vos lots, ceux-ci vous seront expédiés dans un délai maximum de 14 jours. Tout changement d'adresse de livraison ou de facturation devra s'effectuer dans un délai de 24 h après l'envoi du bordereau, au risque d'engendrer des frais de 5€.

Des frais de magasinage à raison de 10 euros HT par semaine et par objet seront perçus à compter de 15 jours de la date de la vente. La délivrance des lots n'ayant lieu qu'après paiement intégral des frais

Impayés :

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de Salorges Enchères ou Me Philippe Kaczorowski ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directeur, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'Enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, contester leur inscription ou exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont ils disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité:

- Pour les inscriptions réalisées par Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski : par écrit auprès de Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski, 8 bis rue Chaptal - BP 98804 - 44188 NANTES

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou par e-mail contact@temis.auction.

L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus sur le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter nos conditions générales de ventes.

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

Folle Enchère :

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure à ses frais restés infructueuse, dans le délai d'un mois, il sera perçu pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10% du prix d'adjudication, avec un minimum de 150€. Dans ce cadre, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

L'application de ces clauses ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure nécessaire au complet recouvrement

Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski responsables de la représentation du prix des biens, vous informe dès à présent avoir mandat de tous ses requérants pour poursuivre les adjudicataires défaillants

Salorges Enchères et Me Philippe Kaczorowski se réservent le droit d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire défaillant ou n'ayant pas respecté les présentes conditions générales.

Les dispositions de ces conditions de vente sont indépendantes les unes des autres et la nullité de l'une d'entre elle ne saurait impliquer l'inapplicabilité des autres. La législation française régissant les présentes, toute contestation sera portée devant la juridiction française compétente.